

Rapport du trésorier (2010-2012)

Votre Excellence, frères et sœurs en Christ.

Ce bref résumé s'ajoute aux neuf fichiers en format PDF qui donnent un aperçu des trois dernières années à l'aide des rapports annuels présentant l'avoir net de l'Archidiocèse, les contributions des paroisses et les budgets d'opération annuels. L'utilisation de ces rapports comme documents de référence me permet de m'en tenir à trois points.

1. État de la trésorerie archidiocésaine

Grâce à Dieu, il n'y a eu aucune crise budgétaire au cours des trois dernières années. Tel qu'en font foi les données ayant trait aux contributions paroissiales, les revenus provenant des paroisses se sont accrus depuis les trois dernières années. Il convient de noter qu'un certain nombre de paroisses ont commencé à apporter leur contribution, alors que d'autres paroisses se sont de plus en plus conformées à la politique archidiocésaine relative à la dîme. Cependant, les dépenses ont également augmenté. Avant cette intersession, les paroisses et les personnes individuelles ont versé plus de 60 000\$ au fonds consacré à l'évêque auxiliaire. Au cours de cette intersession, ce fonds a été épuisé, puisque nous l'avons utilisé pour couvrir les dépenses de notre évêque administrateur. La rémunération (deux évêques et un secrétaire exécutif épiscopal) demeure notre dépense la plus élevée, les autres dépenses les plus importantes étant les coûts immobiliers et les frais de déplacement.

Conformément aux lois du gouvernement du Canada, les 10% des contributions paroissiales alloués à l'administration centrale de l'ÉOA demeurent au Canada, mais servent à couvrir les frais de déplacement de notre évêque et des membres du Conseil métropolitain lorsqu'ils ont à assister aux réunions de l'ÉOA ou à représenter l'ÉOA à l'étranger. Au cours de la dernière intersession, une bonne partie des fonds de l'ÉOA ont été consacrés à l'implantation de la Mission de Cranbrook en Colombie-Britannique, laquelle n'a malheureusement pas prospéré. Il semblerait que l'allocation de ressources en vue d'un soutien à une Mission doive être établie sur une base plus rigoureuse.

Bref, l'Archidiocèse fait face à des défis financiers importants. Nos réserves sont limitées et vous noterez que le Conseil a approuvé un déficit budgétaire pour l'année 2013. Ce déficit est prévu en dépit des fortes contributions paroissiales soutenues et de celles de IAST qui ont augmenté l'an dernier de façon significative.

De nouvelles sources de revenus doivent être trouvées et, maintenant plus que jamais, toutes les paroisses doivent s'efforcer de se conformer à la politique archidiocésaine relative à la dîme. Dans le même temps, nous espérons réaliser des économies. Par exemple, nous espérons éliminer les coûts de fonctionnement de Fair Haven, nouveau foyer pour un certain nombre de moines. À l'heure actuelle, ces coûts sont principalement assumés par l'Archidiocèse. Nous avons l'espoir que Fair Haven s'avérera bientôt un coût d'opération neutre, lorsque la communauté monastique sera en mesure de subvenir elle-même à ses besoins.

Au cours des six derniers mois de cette année – non inclus dans la documentation ci-jointe –, faisant suite aux instructions données par le Conseil archidiocésain, la petite maison de Fair Haven a été vendue. Comme cette maison avait une fosse septique ne fonctionnant plus adéquatement, le Département de santé de l'Ontario avait ordonné qu'elle soit réparée ou qu'on quitte les lieux. Achetée au montant de 27 000\$, la maison a été vendue dans l'état où elle se trouvait pour 57 000\$, ce qui a eu pour résultat une réduction des futurs coûts d'opération de Fair Haven.

2. Bureau archidiocésain

L'autre fait à noter, c'est la fermeture du Bureau archidiocésain situé à Fair Haven et son déménagement d'abord à la cathédrale, puis au Centre de l'Archidiocèse du Canada (CADDCC) nouvellement acquis. Le versement initial et les coûts de transaction liés à l'achat du nouveau CADDCC ont été couverts grâce à l'encaissement d'un don de police d'assurance et en utilisant ce qui restait des fonds de réserve. Une partie des fonds provenant de la vente de la petite maison de Fair Haven, ainsi que des contributions paroissiales, ont servi à éliminer un emprunt à prêt-relais de 100k\$, laissant un emprunt hypothécaire d'un peu moins de 200k\$ pour l'achat du CADDCC à 350k\$. Les coûts d'entretien mensuels du CADDCC sont partiellement couverts par une réduction des dépenses liées à Fair Haven.

L'Archidiocèse est maintenant « house poor » [la majeure partie des revenus vont au remboursement de l'emprunt – traduction libre]!

3. Trésorier archidiocésain

Les responsabilités du trésorier sont devenues de plus en plus complexes. Revenu Canada impose des directives toujours plus strictes qui ont une incidence sur les organismes de bienfaisance. De nouvelles exigences relativement aux règlements administratifs ont été émises et elles auront une incidence sur notre structure de direction. Les rapports annuels dont les procédures changent constamment doivent être soumis dans les 6 mois suivant la fin de l'année fiscale. Ces rapports sont publiés sur le site Web de Revenu Canada pour qu'ils soient ouverts à un examen approfondi fait par d'autres personnes que celles de Revenu Canada.

De plus, tout comme c'est le cas pour les paroisses, les retenues salariales et les rapports annuels doivent être envoyées régulièrement à Revenu Canada. Le trésorier a aussi la responsabilité de préparer les reçus aux fins d'impôt destinés à ceux qui apportent une contribution à l'Archidiocèse, à IAST, aux Missions qui n'ont pas encore un numéro d'organisme de bienfaisance et à Fair Haven. Le trésorier archidiocésain voit également au régime d'assurance collective de l'Archidiocèse, en ce qui a trait au paiement et à la perception des primes mensuelles. Notre banque demande aussi des relevés annuels dans un format que seuls les comptables comprennent. Bien sûr, ces responsabilités s'ajoutent à la tenue régulière des registres de dépenses et de revenus. Pour remplir cette fonction, j'ai été très bien secondé par Mme Jenn Di Giacomo de la cathédrale Annunciation; elle a, avec assiduité, entré les données dans le programme Quickbooks récemment installé. Ce programme utilise un langage comptable qui est inconnu à un écologiste de formation. Le Comité de contrôle archidiocésain a beaucoup

aidé en apportant de meilleures pratiques de trésorerie, mais encore une fois, ces recommandations et directives me confortent dans l'idée que je n'ai pas la compétence nécessaire pour continuer de remplir la fonction de trésorier. Cette Assemblée doit penser au meilleur moyen de soutenir notre évêque pour ce qui est de la gestion des finances archidiocésaines et de s'assurer les services d'un trésorier compétent.

En outre, j'ai servi en tant que trésorier archidiocésain pendant plus de 25 ans et comme j'ai maintenant 70 ans, le temps d'un changement est venu.

Tous mes remerciements pour votre support au cours de ces nombreuses années.